Comité directeur sur les médias
et la société de l'information
- CDMSI

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

21st réunion
1 -2 juin 2022
(9h30 - 12h30 ; 14h00 - 17h30h)

6 juillet 2022 CDMSI(2022)003

Rapport de réunion

1-2 juin 2022
Strasbourg, Palais de l'Europe salle 9

Session du matin 09:30 - 12:30

1. Ouverture de la réunion

M. Jan Kleijssen, directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit, a souhaité la bienvenue aux membres du CDMSI, observateurs et participants à la première réunion de la période biennale 2022-2023.

Abordant d'abord la situation suite à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, M. Kleijssen a rappelé que la violation flagrante des valeurs européennes et des normes du Conseil de l'Europe par la Fédération de Russie a entraîné la cessation de son adhésion au Conseil de l'Europe à partir du 16 mars 2022. Il a souligné que le soutien du Conseil de l'Europe à l'Ukraine, allant de l'assistance institutionnelle à l'assistance financière, se poursuivra aussi longtemps que nécessaire.

En ce qui concerne les travaux intergouvernementaux et normatifs, M. Kleijssen a rappelé que la liberté d'expression, les médias, la gouvernance de l'internet et d'autres questions relatives à la société de l'information figurent parmi les priorités stratégiques de l'Organisation. Il a félicité le Comité pour l'adoption récente de tous les documents confiés au CDMSI au cours de l'exercice écoulé et a souligné l'importance et l'actualité des questions que le CDMSI est chargé de traiter au cours de l'exercice 2022-2023 (financement durable des médias, utilisation des outils numériques pour le journalisme, lutte contre la propagation de la désinformation en ligne et des SLAPPs). Il a souligné qu'il était important de développer des synergies avec les travaux d'autres organisations internationales qui traitent aussi actuellement de questions similaires et a également rappelé qu'à l'été 2023, le mandat du CDMSI fera l'objet d'un examen à mi-parcours. Rappelant les conclusions de la Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information, M. Kleijssen a appelé le CDMSI à profiter de la dynamique pour favoriser leur mise en œuvre. Enfin, au sujet de la gouvernance de l'internet, il a informé le CDMSI que le Conseil de l'Europe allait participer à deux grands événements annuels : EuroDIG 2022 et IGF 2022 et a encouragé les membres du CDMSI à participer à ces deux forums et à utiliser leur voix pour promouvoir les instruments et les normes du Conseil de l'Europe.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

M. Taavo Lumiste (Estonie), Président du CDMSI, s'est brièvement adressé aux participants et s'est félicité de l'opportunité de tenir la réunion dans un format hybride et de la forte présence sur place des membres du CDMSI, notant que pour certains d'entre eux, c'était la première occasion d'échanger en personne.

Le CDMSI a adopté l'ordre du jour de la réunion (annexe 1) sans aucune modification. La liste des participants et les informations sur la répartition par sexes figurent à l'annexe 2.

3. La liberté d'expression dans les situations de conflit et d'agression

M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information, a présenté un bilan de l'action du Conseil de l'Europe depuis le 24 février 2022 en réponse à l'agression russe contre l'Ukraine et ses conséquences sur la liberté d'expression. Il a rappelé la Résolution CM/Res(2022)2 du Comité des Ministres du 16 mars 2022 conduisant à la cessation de l'adhésion de la Fédération de Russie au Conseil de l'Europe et a expliqué que le Conseil de l'Europe a également suspendu toutes les relations avec le Bélarus, y compris le droit de participer en tant qu'observateur à tous les organes du Conseil de l'Europe, y compris les structures subsidiaires. Malgré la cessation de l'adhésion, la Cour européenne des droits de l'homme restera compétente pour traiter les affaires portées contre la Fédération de Russie jusqu'au 16 septembre 2022. La Fédération de Russie restera une partie contractante aux instruments du Conseil de l'Europe ouverts aux États non-membres, tels que la Convention 108, et restera liée par les obligations financières respectives.

En ce qui concerne le soutien de l'Organisation à l'Ukraine, l'Organisation fournit un soutien logistique et aide à l'accès aux services de base pour le personnel de notre bureau de Kiev, ainsi que pour les collègues ukrainiens et les membres de leurs familles qui fuient la guerre en Ukraine.L'APCE continue de demander la mise en place de corridors humanitaires. Des pages web dédiées ont été créées, telles que "La liberté d'expression en temps de conflit". Des actions d'urgence sont mises en œuvre pour soutenir le secteur des médias en Ukraine. La Division de la cybercriminalité prend des mesures en vue de contribuer aux efforts actuellement déployés pour identifier les preuves électroniques des crimes de guerre.

4. Mise à jour de la situation en Ukraine

Mme Olha Herasymiuk, Présidente du Conseil national de la télévision et de la radio d'Ukraine et membre du CDMSI au titre de l'Ukraine, a présenté les conséquences de la guerre en Ukraine : des milliers de morts, dont des journalistes, plus de neuf millions de personnes déplacées, la destruction de villes et de villages entiers. Mme Herasymiuk a notamment souligné la nécessité de contrer la propagande et la désinformation russes concernant la guerre en Ukraine dans toute l'Europe. A cet égard, elle a expliqué que les plus grands radiodiffuseurs ukrainiens se sont réunis pour créer un "marathon d'information uni" en Ukraine dans le but commun de faire connaître au monde entier la vérité sur la guerre en Ukraine. Elle a remercié le Conseil de l'Europe pour sa décision rapide sur la cessation de l'adhésion de la Russie et a appelé à continuer à lutter contre la désinformation et à travailler pour rendre l'environnement médiatique en Europe plus sûr et plus transparent. Les membres du CDMSI ont pris la parole pour exprimer leur soutien et leur solidarité avec l'Ukraine et le Comité a ensuite discuté d'exemples de mesures de soutien prises par les États membres (Estonie, Lettonie, Hongrie, Pologne), y compris les mesures prises pour lutter contre la désinformation et la propagande.

5. Suivi des travaux antérieurs du CDMSI. Perspectives pour les travaux futurs

a) Mise à jour des résultats de la période biennale précédente

Mme Artemiza Chisca, Secrétaire du CDMSI - Chef de la Division Médias et Internet, a félicité les membres pour la récente adoption par le Comité des Ministres de toutes les Recommandations approuvées par le CDMSI à la fin du dernier exercice biennal. Elle a précisé que trois textes ont reçu le soutien immédiat du GR-H et ont été adoptés sans débat (Recommandation CM/Rec(2022)11 du Comité des Ministres aux États membres sur les principes de gouvernance des médias et de la communication ; Recommandation CM/Rec(2022)12 du Comité des Ministres aux États membres sur la communication électorale et la couverture médiatique des campagnes électorales et Recommandation CM/Rec(2022)13 du Comité des Ministres aux États membres sur les effets des technologies numériques sur la liberté d'expression). En mars, la Recommandation CM/Rec(2022)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion d'un environnement favorable á un journalisme de qualité à l'ère du numérique, approuvée par le CDMSI en décembre 2019, a été adoptée par le Comité des Ministres, tandis que la Recommandation CM/Rec(2022)16[1] du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine a été adoptée lors de la 132e Session du Comité des Ministres à Turin le 20 mai. L'adoption de ces produits contribue, entre autres, à la mise en œuvre des conclusions de la Conférence des Ministres responsables des médias et de la société de l'information.

Elle a également informé le CDMSI des décisions prises lors de la 132e session du Comité des Ministres à Turin, avec une section importante consacrée à la liberté d'expression et aux travaux connexes (y compris les derniers résultats du CDMSI), confirmant ainsi l'importance accordée à ce secteur en tant que priorité stratégique de l'Organisation.

Le CDMSI a noté avec satisfaction que toutes les Recommandations ont été publiées en ligne, accompagnées de communiqués de presse, et imprimées en version papier. Ils ont convenu de l'importance de promouvoir ces documents normatifs et d'assurer leur traduction dans les langues respectives des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Le Secrétariat a également rappelé que, conformément à son mandat, le CDMSI suit la mise en œuvre des instruments non contraignants qu'il a préparés et soutient la mise en œuvre des documents adoptés par le Conseil de l'Europe dans le domaine de la liberté d'expression et des technologies numériques, à la lumière des développements les plus récents dans ce domaine.

b) Questionnaire visant à recueillir les bonnes pratiques pour l'extension du Guide de mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias.

Le Secrétariat a rappelé que le CDMSI a élaboré une stratégie de mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)4 qui prévoit, entre autres actions, l'élaboration d'un Guide de mise en œuvre. L'objectif ultime du Guide est de soutenir les États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action dédiés à la sécurité des journalistes. Actuellement, le Guide de mise en œuvre couvre deux piliers de la Recommandation CM/Rec(2016)4 (*Protection* et *Poursuites*) et doit être étendu aux deux autres piliers (*Prévention* et *Promotion* de l'information, éducation et sensibilisation). A cette fin, un questionnaire a été préparé et envoyé à tous les membres du CDMSI. L'objectif de ce questionnaire est de recueillir des réponses détaillant les bonnes pratiques dans des domaines d'intérêt particuliers (protection juridique forte, mesures de mise en œuvre robustes, campagnes de sensibilisation, etc.) et les expériences qui pourraient profiter aux autres États membres dans leurs efforts pour assurer un environnement sûr dans lequel les journalistes et les autres acteurs des médias peuvent s'exprimer librement et sans crainte. Le délai de réponse a été prolongé jusqu'à la fin du mois de juillet 2022.

c) Questionnaire d'évaluation de l'état de mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)2 du Comité des Ministres aux États membres sur les rôles et les responsabilités des intermédiaires de l'internet.

Pour faire le point sur l'état de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)2, un questionnaire a été préparé. Son principal objectif est d'explorer la manière dont les principales dispositions de la recommandation sont mises en œuvre dans les États membres du Conseil de l'Europe et, sur la base des réponses reçues, d'identifier les meilleures pratiques existantes, ou les domaines dans lesquels des orientations et un soutien supplémentaires pour la mise en œuvre peuvent être nécessaires. Les membres du CDMSI ont fait part de leurs préoccupations quant à l'opportunité de cet exercice, compte tenu du prochain Digital Service Act (DSA) qui touche aux questions relatives au rôle et aux responsabilités des intermédiaires Internet. Il a été convenu que la date limite de réponse au questionnaire serait fixée à la mi-septembre 2022 et que les réponses tiendraient compte des développements actuels et prévus.

d) L'état d'avancement de la Convention européenne sur la télévision transfrontière (CETT)

Le Secrétariat a fourni des informations générales aux membres du CDMSI sur les raisons pour lesquelles ils ont porté à leur attention la situation de la Convention européenne sur la télévision transfrontière (CETT), à savoir les questions de certains États membres concernant son statut et son applicabilité après le Brexit, ainsi que concernant les sanctions sur les services de médias audiovisuels établis à l'étranger.

En particulier, des questions ont été soulevées pour savoir si, afin de répondre aux nouveaux besoins et défis, il serait nécessaire de revoir et éventuellement de mettre à jour/réviser la CETT à la lumière des développements pertinents les plus récents, y compris ceux liés aux cadres juridiques européens. Le Secrétariat a rappelé que les questions couvertes par la CETT sont désormais également soumises aux dispositions de la directive de l'Union européenne sur les services de médias audiovisuels (AVMSD). Après une discussion approfondie, le CDMSI a conclu qu'avant toute nouvelle action, il était nécessaire d'obtenir des informations et des exemples concrets de la part des Etats membres sur les préoccupations existantes concernant la réception et la (re)transmission transfrontières de programmes/contenus audiovisuels en provenance des Etats membres, ainsi que des informations sur les instruments (internationaux) utilisés dans de telles situations. Le Secrétariat a présenté plusieurs options qui pourraient être explorées à cet égard et les moyens possibles de progresser.

Les membres du CDMSI ont convenu de recueillir et de fournir des informations supplémentaires sur les questions qui préoccupent les États membres dans leurs contextes particuliers, ainsi que sur l'utilisation possible de l'ECTT. En outre, le CDMSI a décidé de créer un groupe de réflexion parmi ses membres pour examiner les questions pertinentes et les positions des États membres et, sur la base des données recueillies, préparer le terrain pour une réflexion plus approfondie lors de la prochaine réunion plénière.

e) Proposition d'échange de vues avec les représentants de la Plateforme pour la sécurité des journalistes

M. György Ocskó, délégué du CDMSI de Hongrie, a proposé un échange de vues avec les représentants de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes lors de la prochaine réunion du CDMSI.

6. Activités normatives

6.1. Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF)

Mme Elena Dodonova, secrétaire du MSI-INF, a informé les membres du CDMSI des résultats de la première réunion du MSI-INF les 15 et 16 mars. Elle a informé le CDMSI de l'élection de Mme Elisabeth Lambert, Head of Counter Online Manipulation, Department for Digital, Culture, Media and Sport, Royaume-Uni, en tant que Présidente du MSI-INF, et de M. Hrvoje Lisičar, Chair of Information Technology Law, Faculty of Law, University of Zagreb, Croatie, en tant que vice-Président. Elle a

également rendu compte des progrès réalisés par le MSI-INF jusqu'à présent (préparation des grandes lignes du *projet de note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation en ligne par le biais de solutions de vérification des faits et de conception de plateformes dans le respect des droits de l'homme*), ainsi que du calendrier convenu.

6.2. Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES)

Mme Urška Umek, secrétaire du MSI-RES, a informé les membres du CDMSI des résultats de la première réunion du MSI-RES qui s'est tenue du 31 mars au 1er avril 2022. Le Comité est chargé de préparer deux documents d'ici la fin de 2023 : *Projet de lignes directrices sur l'utilisation des outils numériques, y compris l'intelligence artificielle (IA), pour le journalisme/par les journalistes* et *Bonnes pratiques pour un financement durable des médias*. Mme Umek a informé la commission de l'élection de M. Ramón Salaverría, professeur de journalisme au Center of Internet Studies & Digital Life, Université de Navarre, en tant que Président du MSI-RES, et de M. Manuel Puppis, professeur en systèmes et structures médiatiques à l'Université de Fribourg, en tant que vice-Président. La première réunion a été consacrée à une discussion approfondie sur les éléments et la structure des futurs livrables. En ce qui concerne la *collecte de bonnes pratiques pour un financement durable des médias*, Mme Umek a informé les membres du CDMSI de la diffusion d'un court questionnaire préparé par les rapporteurs, visant à recueillir les bonnes pratiques au sein des États membres, avec un délai pour fournir des réponses à la mi-septembre.

6.3. Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP)

Mme Giulia Lucchese, secrétaire du MSI-SLP, a informé les membres du CDMSI des résultats de la première réunion du MSI-SLP les 4 et 5 avril 2022. Le Comité est chargé de préparer un projet de *recommandation sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)* d'ici la fin de 2023, en tenant compte de la Convention européenne des droits de l'homme, des documents normatifs pertinents du Conseil de l'Europe et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans le domaine concerné. Elle a informé le CDMSI de l'élection de Mme Karmen Turk, maître de conférences à l'Université de Tartu et partenaire du cabinet d'avocats TRINITI, Estonie, en tant que Présidente du MSI-SLP et de M. Željko Martyn Sampor, conseiller d'État principal, ministère de la Culture, bureau du secrétaire d'État, République slovaque, en tant que vice-Président. Après une présentation du des ggrandes lignes du futur projet et des questions en suspens découlant des discussions tenues lors de la première réunion du Comité d'experts, le CDMSI a échangé avec le Secrétariat sur les synergies entre la directive européenne sur les SLAPP et le travail du MSI-SLP et s'est félicité d'une coopération étroite sur leur travail sur les SLAPP.

7. Gouvernance numérique

7.1. Echange de vues avec l'Ambassadeur Rasmus Lumi, Coordinateur thématique du Conseil de l'Europe sur la politique de l'information (TC-INF)

L'Ambassadeur Rasmus Lumi (Estonie), Coordinateur thématique du Conseil de l'Europe sur la politique de l'information (TC-INF), a informé le CDMSI de ses récents travaux en tant que TC-INF. Il a informé le CDMSI des deux récentes réunions du TC-INF (8 février et 29 avril 2022), axées sur plusieurs sujets relevant du mandat du CDMSI.

L'Ambassadeur Lumi a également informé le CDMSI des derniers développements relatifs à la Convention de Tromsø, qui compte actuellement 12 ratifications, et a invité les membres du CDMSI à faire tout leur possible pour persuader leurs capitales de la valeur ajoutée de la Convention de Tromsø.

Concernant le partenariat du Conseil de l'Europe avec les entreprises, il a rappelé l'atelier des 4 et 5 février 2022 qui a rassemblé tous les membres du partenariat numérique et a offert l'occasion aux entreprises de l'internet et au Conseil de l'Europe de présenter leurs travaux en cours et à venir et d'identifier les domaines potentiels de coopération plus étroite en 2022-2023. Sur la base de cet échange, un projet de plan de travail pour le partenariat numérique pour la prochaine période biennale a été préparé. Par ailleurs, plusieurs nouveaux partenaires vont rejoindre le partenariat : la Chambre de commerce internationale, le groupe LEGO et Thales.

En ce qui concerne l'Agenda numérique du Conseil de l'Europe pour 2022-2025 "Protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit dans l'environnement numérique", l'Ambassadeur Lumi a informé le CDMSI que les Délégués des Ministres en ont pris note lors de leur 1433e réunion du 4 mai 2022 et qu'il est maintenant pleinement opérationnel et guidera le travail de l'Organisation dans les domaines respectifs dans les années à venir. Après sa présentation des principales sections de l'Agenda numérique, le CDMSI a échangé avec le CT-INF concernant leur rôle dans sa mise en œuvre.

Enfin, l'Ambassadeur Lumi a informé le CDMSI de la tenue de la prochaine réunion du CT-INF le 28 juin 2022.

7.2. Participation du Conseil de l'Europe aux événements relatifs à la gouvernance numérique (EuroDIG, IGF et autres)

Le CDMSI a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant la participation prévue de l'Organisation à EuroDIG 2022 les 21 et 22 juin, où des sessions seront organisées sur les thèmes suivants: " Nouveaux besoins réglementaires : AI Act et Data Governance Act", sur "Répondre à la désinformation en période de COVID-19 et de conflit géopolitique", et sur la cybersécurité, le deuxième protocole additionnel à la Convention de Budapest et au processus connexes au sein de l'ONU.

En ce qui concerne IGF 2022 (28 novembre - 2 décembre 2022, Addis-Abeba, Éthiopie), le Secrétariat a informé le CDMSI de son thème général : Un *internet résilient pour un avenir durable et commun*. Le Conseil de l'Europe soumet des propositions pour les sessions de l'IGF qui aborderont les derniers travaux de l'Organisation sur la modération des contenus, les discours de haine, la cybersécurité et les travaux en cours sur l'IA ainsi que le Metaverse.

L'Organisation participe également à la RightsCon 2022, un espace dirigé par la société civile où toutes les parties prenantes - des entreprises technologiques aux représentants des gouvernements, en passant par les défenseurs des droits de l'homme - se réunissent pour construire un avenir numérique respectueux des droits.

8. Informations sur les derniers développements dans les travaux du Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI)

M. Thomas Schneider, Président nouvellement élu du CAI, et M. Kristian Bartholin, secrétaire du CAI - chef de l'Unité de développement numérique, ont fait le point sur les derniers développements liés aux travaux du Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI). M. Kristian Bartholin a rappelé les résultats des travaux du précédent comité ad hoc CAHAI, qui a achevé son mandat en produisant une étude de faisabilité sur les "éléments possibles d'un cadre juridique sur l'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit". Le CAI a pour mandat d'élaborer ce cadre juridique, qui sera soumis au Comité des ministres d'ici le 15 novembre 2023.

La première réunion du CAI s'est tenue du 4 au 6 avril 2022 à Rome, dans le cadre de la présidence italienne du Comité des Ministres. Des discussions approfondies ont eu lieu sur le type et les grandes lignes du futur instrument juridique. M. Schneider a expliqué que l'instrument juridique devrait avoir un caractère transversal afin d'aider l'Organisation à conserver une approche cohérente dans tous les

domaines et secteurs. Dans le même temps, les travaux sectoriels relatifs à l'intelligence artificielle se poursuivront dans le cadre de structures spécifiques, telles que le CDMSI et d'autres comités directeurs dans leurs domaines de compétence. M. Schneider a également souligné l'importance de maintenir une approche cohérente avec les travaux de l'UE sur l'intelligence artificielle, tout en adoptant une approche plus large en termes de portée et de couverture, et en maintenant l'accent sur les droits de l'homme et l'État de droit, qui distingue le Conseil de l'Europe et crée une valeur ajoutée de ses travaux dans ce domaine.

9. Développements récents par pays dans le domaine de la liberté d'expression - *tour de* table

Le CDMSI a fait un tour de table pour présenter les récents développements spécifiques à chaque pays en matière de liberté d'expression :

- **Autriche** : une loi récente sur le "*soutien à la transformation numérique des médias d'information*" vise à promouvoir la transformation numérique par la modernisation de la distribution, la création/le renouvellement des infrastructures numériques et les dispositions relatives au contenu numérique.
- **Grèce** : le 23 mai 2022, à l'initiative de la Présidence du gouvernement, le Secrétariat général pour la communication et les médias et cinq ministères différents ont signé un Mémorandum d'accord pour donner suite à la recommandation CM/Rec(2016) sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias et à la recommandation 2021 de la Commission européenne sur la protection, la sécurité et l'autonomisation des journalistes. Le document contient un cadre commun pour les propositions et initiatives législatives et non législatives concernant la sécurité et l'autonomisation des journalistes et des autres acteurs des médias et aboutira finalement à la création d'une taskforce sur ce sujet, composée d'experts des syndicats de journalistes, des ministères, des organisations de la société civile et du monde universitaire.
- **France** : dans le cadre de la présidence française de l'UE jusqu'à la fin du semestre, la France a proposé des conclusions sur la protection et la sécurité des journalistes et autres professionnels des médias, qui contiennent également des dispositions relatives à la guerre en Ukraine. L'idée est d'embrasser les différents aspects de la protection des journalistes (garanties financières, conditions d'emploi, protection contre les menaces et les violences physiques et en ligne).
- **Lettonie** : depuis le 6 mai 2022, la première édition du journal "Nova Gazeta Europe", publié en letton et en russe, est disponible sur Internet en anglais, de même que Medusa, qui est toujours en activité en Lettonie.
- **Hongrie** : une réunion virtuelle a été initiée par le régulateur audiovisuel roumain avec 6 régulateurs (trois des Etats baltes, Pologne, Hongrie et Slovénie) pour rechercher les moyens d'aider l'Ukraine à fournir des programmes à diffuser en Ukraine. Une deuxième réunion sera organisée en personne à Bucarest en septembre pour discuter des prochaines étapes sur cette question.
- **Roumanie** : les stations de radio nationales roumaines diffusent des programmes radio repris des stations ukrainiennes en Roumanie pour le public ukrainien, et les stations de télévision nationales augmentent également leurs programmes spéciaux destinés aux Ukrainiens qui ont fui en Roumanie à cause de la guerre.

10. Échange de vues avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel

Mme Susanne Nikoltchev, Directrice exécutive de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA), a fourni des informations sur les travaux en cours de l'Observatoire. En ce qui concerne les mises à jour institutionnelles, cette année marque le 30^{e} anniversaire de l'Observatoire et l'Estonie en assure

actuellement la présidence. L'OEA a cessé toute activité avec la Fédération de Russie après que celle-ci ait cessé d'être membre du Conseil de l'Europe. Mme Nikoltchev a présenté le rapport sur les règles nationales applicables aux plateformes de partage de vidéos : contenus illicites et préjudiciables en ligne et le rapport sur les recours nationaux contre le piratage en ligne de contenus sportifs. La Newsletter IRIS (Observations juridiques de l'Observatoire européen de l'audiovisuel) propose des rapports mensuels sur les développements juridiques les plus importants pour l'industrie audiovisuelle, complétés par les IRIS Special (notamment sur la loi sur les services numériques et sur la transparence de la propriété des médias) et IRIS Plus (notamment sur la gouvernance et l'indépendance des médias de service public et sur les instances de régulation des médias et les défis de la coopération). La base de données SMAV permet d'effectuer des recherches interactives sur les transpositions nationales de la directive révisée sur les services de médias audiovisuels dans les États membres de l'UE et dispose d'un outil intégré de suivi de la SMAV qui indique les progrès réalisés. L'Observatoire a organisé deux événements lors du festival de Cannes 2022 ("Circulation des films européens : la disponibilité est-elle suffisante ?"; "FOCUS 2022 : tendances clés dans le secteur du cinéma"). Le CDMSI a échangé avec Mme Nikoltchev sur les dernières réalisations de l'OEA et a particulièrement salué l'actualité et le caractère exhaustif de la publication sur la mise en œuvre des sanctions de l'UE contre RT et Sputnik.

Mme Emmanuelle Machet, Chef du Secrétariat de la Plateforme européenne des instances de régulation (EPRA), a partagé des informations sur les derniers développements de l'EPRA : son programme de travail axé sur trois thèmes (responsabilisation et protection des enfants, dis- et désinformation, pluralité et confiance et, les instances de régulation dans un environnement numérique) ; la 55ème réunion de l'EPRA à Anvers les 12-13 mai qui a réuni plus de 150 participants de 51 membres de l'EPRA ; la coopération et les échanges réguliers avec le Groupe des régulateurs européens pour les services de médias audiovisuels (ERGA), avec un projet d'événement commun sur l'éducation aux médias et à l'Internet en automne ; les partenariats avec l'Université de Vienne et l'Université de Loughborough ; les mises à jour régulières sur le travail du CDMSI lors des événements de l'EPRA ; la prochaine réunion de l'EPRA qui aura lieu à Antalya, en Turquie, les 12-14 octobre 2022.

11. Examen des progrès accomplis

11.1. Travaux du Conseil de l'Europe sur la protection des données

M. Peter Kimpian, gestionnaire de programme, Unité de la protection des données, a présenté les derniers développements dans les travaux du Conseil de l'Europe liés à la protection des données : la principale priorité est de promouvoir la ratification du Protocole d'amendement pour la modernisation de la Convention 108 (Convention 108+), qui compte actuellement 17 ratifications et a besoin de 38 ratifications pour entrer partiellement en vigueur conformément à l'article 37.2. Une fois que l'instrument entrera en vigueur, le nouveau comité aura la compétence de mener une évaluation et de suivre sa mise en œuvre. En ce qui concerne les autres travaux du Comité, les lignes directrices sur l'identité numérique sont en cours de finalisation ; la coopération avec MoneyVal sur le nouveau projet de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des mécanismes d'échanges interétatiques de données pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales se poursuit ; la rédaction d'un document interprétatif sur l'article 11 de la Convention 108 (+) et le développement d'une mise à jour des clauses contractuelles types par le Comité de la Convention 108 pour les États parties afin de faciliter la libre circulation des données et la protection des individus à l'ère numérique sont en cours.

11.2. Travaux du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la cybercriminalité

M. Alexander Seger, Chef de la Division Cybercriminalité - Secrétaire du T-CY, a informé le CDMSI de la récente ouverture à la signature du Deuxième Protocole additionnel à la Convention sur la

cybercriminalité relatif à la coopération renforcée et à la divulgation des preuves électroniques. Le nouvel instrument complète la Convention de Budapest avec des dispositions pour une assistance juridique mutuelle plus efficace, une coopération directe entre les fournisseurs de services dans d'autres juridictions, un cadre plus clair et des garanties plus fortes pour les pratiques existantes d'accès transfrontalier aux données, ainsi que des exigences spécifiques de protection des données. L'instrument a été ouvert à la signature le 12 mai 2022 dans le cadre d'une conférence internationale sur l'amélioration de la coopération et de la divulgation des preuves électroniques et a recueilli 23 signatures des États membres du Conseil de l'Europe, mais aussi des États-Unis d'Amérique, du Japon, du Maroc, du Chili, de la Colombie et d'autres pays. M. Seger a encouragé les membres du CDMSI à promouvoir la ratification de cet instrument auprès de leurs capitales.

11.3. Activités de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression

M. Shahin Abbasov, gestionnaire de programme, Division de la coopération sur la liberté d'expression, Service de la société de l'information, a fourni des informations sur leur travail de soutien et de promotion de la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la liberté d'expression, en mettant l'accent sur les actions prises pour faire face à la situation en Ukraine résultant de l'agression russe. Il a souligné qu'en dépit du fait qu'il s'agissait de l'un des programmes de coopération les plus importants et les plus fructueux et qu'il avait permis de réaliser de sérieux progrès en termes de réforme du secteur des médias, le programme a dû cesser toute activité en Ukraine depuis l'agression russe. Cependant, au lendemain de l'agression, le Service de la Société de l'information a alloué 150.000 euros de son budget ordinaire pour des activités urgentes de soutien au secteur des médias en Ukraine. Le régulateur audiovisuel ukrainien et la société nationale de radiodiffusion publique ont également reçu un soutien visant à leur permettre de continuer à fonctionner dans les nouvelles circonstances. En outre, sur la base d'une décision du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, la Division de la Coopération a préparé une liste de mesures proposées pour la période d'après-guerre, dans le but d'aider à la reconstruction et à la remise en état des médias ukrainiens conformément aux normes européennes.

M. Abbasov a également informé le Comité des activités en cours à l'égard d'autres pays qui traitent indirectement de la guerre en Ukraine et de ses conséquences, comme en République de Moldavie avec une campagne de désinformation et une série de formations au reportage sur les conflits destiné aux journalistes du service public de radiodiffusion et à d'autres acteurs des médias. Il a également informé le CDMSI de la tenue d'une conférence régionale à Tbilissi en juin (maintenant reportée à octobre) pour traiter de la couverture médiatique en temps de guerre.

11.4. La Taskforce du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression

Le Secrétariat a informé le CDMSI des derniers développements relatifs à la Taskforce sur la liberté d'expression, destinée à favoriser l'échange d'informations entre les différents secteurs de l'Organisation dans ce domaine et à intier des discussions au niveau approprié, notamment au Comité des Ministres. Le CDMSI a pris note de la troisième réunion de la Taskforce (7 février 2022) et de la décision de centrer le prochain rapport de la Secrétaire Générale au Comité des Ministres sur l'expression politique, en tenant dûment compte des travaux déjà réalisés par le Conseil de l'Europe, notamment la Recommandation sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété, la Recommandation sur la communication électorale et la couverture médiatique des campagnes électorales et la Recommandation sur la promotion d'un environnement favorable á un journalisme de qualité à l'ère du numérique. Les précédents rapports de la Secrétaire Générale se sont concentrés sur les questions de sécurité des journalistes et sur les questions préoccupantes découlant, entre autres, des alertes sur la Plateforme pour la sécurité des journalistes (obstruction de la couverture médiatique d'événements publics ; interdictions de diffusion et blocage de l'accès à Internet ; poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)).

12. Informations provenant d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe - APCE

M. Roberto Fasino, Chef du secrétariat de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire, a donné un aperçu des travaux récents et en cours de la Commission. Les trois principaux domaines de travail de la Commission sont les suivants 1) les menaces à la liberté d'expression et d'information, 2) l'éthique des journalistes et l'autorégulation des médias, 3) l'impact sociétal des technologies de l'information et de la communication et la sécurité et la protection des droits de l'homme dans le cyberespace.

Concernant le premier domaine de travail, M. Fasino a informé le CDMSI des rapports thématiques en cours sur la liberté d'expression, notamment sur les SLAPP (rapport à adopter en 2023), et des rapports "généraux" sur les menaces à la liberté d'expression en Europe, un nouveau rapport devant être lancé avant la fin de 2022. Concernant le rapport sur les SLAPP, M. Fasino a encouragé une coopération étroite avec le MSI-SLP afin de créer des synergies entre leurs travaux et d'obtenir un plus grand impact.

En ce qui concerne la déontologie des journalistes et l'autorégulation des médias, la Commission a adopté quatre rapports dont le fil conducteur est la nécessité d'assurer l'accès à une information de qualité pour contrer les phénomènes de désinformation et de propagande qui menacent nos démocraties. En 2021, la Commission a adopté les rapports "Liberté des médias, confiance du public et droit de savoir des citoyens" (mai) et "Le rôle des médias en temps de crise" (décembre).

Concernant le troisième domaine de travail du Comité, plusieurs rapports ont été adoptés depuis 2018 ("Gouvernance de l'internet et droits de l'homme", décembre 2018 ; "Médias sociaux : fil conducteur social ou menaces pour les droits de l'homme ?", mars 2019 ; "L'éducation aux médias dans le nouvel environnement médiatique", octobre 2019 ; "Vers une institution de médiateur de l'internet", décembre 2020). M. Fasino a également informé le CDMSI de l'adoption récente, le 10 mai 2022, de la résolution sur "Le contrôle de la communication en ligne : une menace pour le pluralisme des médias, la liberté d'information et la dignité" et du lancement récent du rapport sur "Les jeunes et les médias", qui devrait être finalisé au début de 2023.

13. Participation à des événements passés et futurs présentant un intérêt pour le CDMSI

M. Taavo Lumiste, Président du CDMSI, a informé les membres de sa participation à des événements passés et futurs d' pour le CDMSI : le dialogue politique de haut niveau entre l'ONU et l'UE sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias le 24 février ; un échange avec le Bureau du Comité directeur pour la démocratie et la gouvernance (CDDG) travaillant sur les questions de gouvernance démocratique où ils ont discuté des méthodes de travail et des programmes de travail respectifs ; ses discours de bienvenue aux trois comités d'experts du CDMSI lors de leurs premières réunions ; la participation à la Conférence des ministres de la culture du Conseil de l'Europe au nom du CDMSI.
Mme Maja Zarić a informé les membres du CDMSI de sa participation à la conférence parrainée par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne sur la participation des enfants et des jeunes pour l'Europe (Cork, Irlande, 23-25 mai), organisée sous la présidence irlandaise du Comité des Ministres.

14. Mise à jour des informations de l'UER

Mme Nicola Frank, responsable des relations institutionnelles et internationales de l'Union Européenne des Radiodiffuseurs (UER) a informé le CDMSI des derniers développements à l'UER. Depuis le début de la guerre, l'UER et ses membres ont offert leur soutien à l'Ukraine, en organisant des collectes de fonds et des aides et initiatives humanitaires. Depuis le 25 mai, la Fédération de Russie est suspendue de l'organisation.

Une conférence conjointe du Conseil de l'Europe et de l'UER aura lieu le 22 novembre de cette année et sera accueillie par le Parlement de Lituanie. L'objectif est d'aborder les défis politiques,

économiques et techniques auxquels le secteur des médias de service public est confronté. La conférence sera divisée en trois parties différentes : les médias de service public en temps de crise, la pression et les attentes, et le regard vers l'avenir. La conférence est prévue comme un événement de haut niveau, réunissant des membres de l'UER, des représentants du parlement lituanien et d'autres parlements, du Conseil de l'Europe, des autorités de régulation, des organisations de la société civile et des associations de journalistes. Le résultat envisagé de la conférence serait des recommandations sur la manière d'améliorer le secteur de la GSP et, si cela s'avère nécessaire, sur la manière de revoir les normes applicables.

15. Informations provenant d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe - suite

15.1. Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

M. Stefano Montanari, Chef de l'Unité de la communication / Conseiller de la Commissaire aux droits de l'homme, a souligné que le thème de la liberté d'expression reste une priorité pour le Commissaire. En ce qui concerne le travail par pays, M. Montanari a informé les membres de la publication d'un rapport sur Malte en février, contenant des recommandations sur la sauvegarde de la liberté des médias et la sécurité des journalistes, notamment sur la poursuite de l'enquête sur le meurtre de Daphne Caruana Galizia. Il a également fait part du dialogue régulier de la Commissaire avec les autorités par le biais d'échanges de lettres (à l'Azerbaïdjan concernant une loi sur les médias qui suscite des inquiétudes en termes de pluralisme des médias ; à l'Espagne concernant une loi sur la sécurité des citoyens ; au Royaume-Uni concernant le cas de Julian Assange et les effets négatifs possibles sur la liberté des médias).

D'un point de vue thématique, la Commissaire a travaillé sur la nécessité de renforcer la protection des journalistes pendant les conflits, le manque d'enquêtes sur les crimes contre les journalistes, la désinformation et les SLAPP. Sur ce dernier point, il a informé le CDMSI de la réunion entre la Commissaire et Mme Vera Jourova, vice-Présidente de la Commission européenne pour les valeurs et la transparence, au début de l'année, pour discuter des marchés des médias et des SLAPP, en vue de renforcer la coopération avec l'UE sur ces questions.

Il a conclu en annonçant le lancement prochain d'un bulletin d'information sur le travail de la Commissaire et a confirmé que la Commissaire s'adresserait au CDMSI lors de leur prochaine plénière en automne.

15.2. Dernières informations des autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

Les informations ont été fournies sous forme écrite.

16. Échange avec les représentants de META

Le CDMSI a tenu un échange de vues avec Mme Marisa Jimenez, Directrice de la politique publique européenne, META et Mme Anne Hobson, Policy Manager at Reality Labs, META Platforms, sur le projet Metaverse et les implications du développement des réalités virtuelles du point de vue des valeurs et principes du Conseil de l'Europe (droits de l'homme, démocratie et état de droit). L'échange a été modéré par Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

Mme Hobson a développé les principes directeurs de META lorsqu'il travaille sur le Metaverse (être explicite et transparent sur la façon dont il fonctionne ; prendre en compte les meilleures pratiques, utiliser des centres de sécurité ; inclure les communautés marginalisées, la vie privée, la notion de "frontière personnelle"), soulignant que le Metaverse ne sera pas seulement utilisé pour les jeux, mais comprendra des fonctionnalités pour l'éducation, le travail, les interactions sociales, la forme

physique, le divertissement, les voyages. Elle a ajouté que, dans le cadre de ses actions, META cherche à s'inspirer d'un large éventail de traités internationaux et se réjouit de poursuivre son engagement avec le Conseil de l'Europe sur ce sujet.

Mme Jimenez, lors de l'examen des perspectives politiques avec le CDMSI, a expliqué que le Metaverse constitue un "avenir qui n'existe pas encore" et qu'il nécessitera un nouveau modèle de gouvernance car il ne peut être réglementé comme les médias sociaux. Les membres du CDMSI ont souligné le rôle crucial de l'approche "droits de l'homme dès la conception" et l'importance de la coopération de META avec les organisations internationales sur la question de la protection des droits de l'homme et d'autres questions potentiellement préoccupantes pour la démocratie et l'État de droit. Les représentants de META et du CDMSI se sont déclarés prêts à poursuivre les échanges et la coopération à cet égard.

17. Demandes de statut d'observateur

Le CDMSI a approuvé, suite à la présentation de leur mandat et de leurs activités en cours par les deux organisations candidates et à un échange avec leurs représentants, les demandes de statut d'observateur auprès du Comité d'experts sur les procès stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP) d'**Amnesty International** et du **Conseil des barreaux européens (CCBE).**

18. Adoption du rapport abrégé

Le CDMSI a discuté et adopté à l'unanimité, avec des révisions mineures, le rapport abrégé de sa réunion, tel que préparé par le Secrétariat.

19. Date et lieu de la prochaine réunion

Le CDMSI a convenu de tenir sa prochaine réunion plénière du 7 au 9 décembre 2022.

ANNEXE 1

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
3. **La liberté d'expression dans les situations de conflit et d'agression**
4. **Mise à jour concernant la situation en Ukraine**
5. **Suivi des travaux antérieurs du CDMSI. Perspectives pour les travaux futurs**
   a) Mise à jour des résultats de la période biennale précédente
   b) Questionnaire visant à recueillir les bonnes pratiques pour l'extension du Guide de mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias
   c) Questionnaire d'évaluation de l'état de mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)2 du Comité des Ministres aux États membres sur les rôles et responsabilités des intermédiaires de l'internet
   d) État des lieux de la Convention européenne sur la télévision transfrontière (CETT)
6. **Activités normatives**
   - **6.1 Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (MSI-INF)**
   - **6.2 Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (MSI-RES)**
   - **6.3 Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (MSI-SLP)**
7. **Gouvernance numérique**
   - **7.1 Échange de vues avec l'Ambassadeur Rasmus Lumi, coordinateur thématique du Conseil de l'Europe sur la politique de l'information (TC-INF)**
   - **7.2 Participation du Conseil de l'Europe aux événements relatifs à la gouvernance numérique (EuroDIG, IGF et autres)**
8. **Informations sur les derniers développements des travaux du Comité du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (CAI)**
9. **Développements récents par pays dans le domaine de la liberté d'expression - tour de table**
10. **Échange de vues avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel**
11. **Examen des progrès accomplis**
    - **11.1 Travaux du Conseil de l'Europe sur la protection des données**
    - **11.2 Travaux du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la cybercriminalité**
    - **11.3 Activités de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression**
    - **11.4 La taskforce du Conseil de l'Europe sur la liberté d'expression**
12. **Informations provenant d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe**

12.1 APCE

12.2 Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

12.3 Dernières informations des autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

13. Participation à des événements passés et futurs présentant un intérêt pour le CDMSI

14. Mise à jour des informations de l'UER (Union Européenne de radiodiffusion)

15. Échange de vues avec META sur des questions d'intérêt commun

16. Demandes de statut d'observateur

a) Demande d' Amnesty International

b) Demande du Conseil des barreaux européens (CCBE)

17. Date et lieu de la prochaine réunion

18. Autres affaires

19. Approbation du rapport de réunion abrégé

ANNEXE 2

List of participants / *Liste de participants*

Total number of participants: / Nombre total des participants : 100
Gender distribution: 53 men (53%) / 47 women (47%)
Parité entre hommes : 53 hommes (53%) / 47 femmes (47%)

MEMBERS / *MEMBRES*

ALBANIA / *ALBANIE*	**Mr/M. Sokol Gjoka** Director of International Organizations/ *Directeur des organisations internationales* Ministry for Europe and Foreign Affairs/ *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*
ANDORRA / *ANDORRE*	Waiting for a nomination / *en attente d'une nomination*
ARMENIA / *ARMENIE*	**Ms/Mme Anna Karapetyan** Senior Specialist at the International Legal Cooperation Department of the Ministry of Justice of the Republic of Armenia/ *Spécialiste principale au département de la coopération juridique internationale du ministère de la justice de la République d'Arménie*
AUSTRIA / *AUTRICHE*	**Mr/M. Matthias Traimer** Head of Department, Media Affairs and Information Society/*Chef du service Médias et société de l'information* Federal Chancellery, Constitutional Service/ *Chancellerie fédérale, Service constitutionnel*
AZERBAIJAN / *AZERBAÏDJAN*	**Ms/Mme Jamala Aliyeva** Senior Adviser / Department for Work with NGO's and Communication / *Chef de la division de la politique de communication du département du travail avec les ONG et de la communication* Presidential Administration of the Republic of Azerbaijan / *Administration présidentielle de la République d'Azerbaïdjan* **Mr/M. Rasim Baghirov** Specialist on Media Development Issues / *Spécialiste des questions de développement des médias* Head of International Relations and Strategic Planning of the Media Development Agency of the Republic of Azerbaijan / *Chef des relations internationales et de la planification stratégique de l'Agence de développement des médias de la République d'Azerbaïdjan*
BELGIUM / *BELGIQUE*	**Mr/M. Johan Bouciqué** Media Advisor/ *Conseiller médias* Department of Culture, Youth and Media/*Département de la culture, de la jeunesse et des médias* Flemish Government / *Gouvernement flamand* **Mr Nick Socquet** Media Advisor/ Conseiller médias Department of Culture, Youth and Media/Département de la culture, de la jeunesse et des médias Flemish Government / Gouvernement flamand

BOSNIA AND HERZEGOVINA / *BOSNIE-HERZEGOVINE*	**Mr/M. Emir Povlakic** Head of Audiovisual and Media Services / *Chef des services audiovisuels et médias* Communications Regulatory Agency / *Agence de régulation des communications*
BULGARIA/*BULGARIE*	**Ms/Mme Nelly Stoyanova** Head of Information Society Policy Department/*Chef du département de la politique de la société de l'information* Ministry of Transport, IT and Communications of Republic of Bulgaria/*Ministère des transports, de l'informatique et des communications culture de la République de Bulgarie* **Ms/Mme Axenia Boneva** State expert/Expert d'État Directorate for International Cooperation, European Programmes and Regional Activities/Direction de la coopération internationale, des programmes européens et des activités régionales Ministry of Culture of Republic of Bulgaria/Ministère de la culture de la République de Bulgarie
CROATIA/*CROATIE*	**Ms/Mme Nives Zvonarić** Head of Media Sector / *Cheffe du secteur des médias* Ministry of Culture and Media / *Ministère de la culture et des médias*
CYPRUS/*CHYPRE*	**Ms/Mme Sunny Papadimitriou Tofa** Press and Information Officer/*Attaché de presse et d'information* Ministry of Interior/*Ministère de l'Intérieur*
CZECH REPUBLIC/*REPUBLIQUE TCHEQUE*	**Mr/M. Artus Rejent** Director / *Directeur* Media and Audio-Visual Departmen t/ *Département des médias et de l'audiovisuel* Ministry of Culture of the Czech Republic/Ministère de la culture de la République Tchèque
DENMARK/*DANEMARK*	**Mr/M. Jan Ostrup Poulsen** Special Consultant / *Conseiller spécial* Ministry of Culture / *Ministère de la culture*
ESTONIA/*ESTONIE*	**Mr/M. Taavo Lumiste (Chair/Président)** Deputy Permanent Representative/ *Représentant permanent adjoint* Permanent Representation of Estonia to the Council of Europe / *Représentation permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe* **Ms/Mme Heili Jõe** EU Advisor / *Conseillère de l'UE* Ministry of Culture / *Ministère de la culture*
FINLAND/*FINLANDE*	**Mr/M. Juuso Moisander** Department for International Trade / *Département du commerce international* Ministry for Foreign Affairs of Finland / *Ministère des affaires étrangères de la Finlande*

	Mr/M. Ville Vuorensola Department for International Trade / *Département du commerce international* Ministry for Foreign Affairs of Finland / *Ministère des affaires étrangères de la Finlande*
FRANCE	**Ms/Mme Louise Bailly** Policy officer / *Chargée de mission* General Secretariat – European Affairs Office / *Secrétariat général – Bureau des affaires européennes* Ministry of Culture / *Ministère de la Culture* **Ms/Mme Louise Boyé** Ministry of Europe and European Affairs / *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères* **Ms Mme Estelle Airault** General Secretariat – European Affairs Office / *Secrétariat général – Bureau des affaires européennes* Ministry of Culture / *Ministère de la Culture* **Mr/M. Emmanuel Gautier-Nguyen** Ministry of Culture / *Ministère de la Culture*
GEORGIA/*GEORGIE*	**Mr/M. Ivane Makharadze** Commissioner / *Commissionaire* Communications Commission of Georgia *Commission des communications de Géorgie*
GERMANY/*ALLEMAGNE*	**Mr/M. Till Mengler** Federal Government Commissioner for Culture and the Media / *Commissaire du gouvernement fédéral pour la culture et les médias* Division K31, International Media Cooperation, Broadcast / *Division K31, Coopération internationale des médias, radiodiffusion* **Mr/M. Florian Schweyer** Representation of the Free State of Bavaria to the European Union / *Représentation de l'État libre de Bavière auprès de l'Union européenne* Deputy Head of Unit "Political Priorities, Media Policy" / *Chef adjoint de l'unité "Priorités politiques, politique des médias"* **Ms/Mme Christiane Semar** State Chancellery / *Chancellerie d'État* Representation of the State of Rhineland-Palatinate / *Représentation du Land de Rhénanie-Palatinat* Policy Officer International and European Media Affairs / *Chargé de mission Affaires médiatiques internationales et européennes*
GREECE/*GRECE*	**Ms/Mme Aikaterini Polyzou** Head of Department for Audiovisual Media & Internet / *Chef du département Médias audiovisuels et Internet* Secretariat General for Communication & Media / *Direction des médias, Secrétariat général pour la communication et les média* **Ms/Mme Sofia Latsou** Head of Directorate for Media / *Cheffe de la Direction des médias* Secretariat General for Communication & Media / *Direction des médias, Secrétariat général pour la communication et les média*

HUNGARY/*HONGRIE*	**Mr/M. György Ocskó** International Legal Adviser / *Conseiller juridique international* National Media and Infocommunications Authority / *Autorité nationale des médias et des info-communications*
ICELAND/*ISLANDE*	**Ms/Mme Elfa Yr Gylfadottir** Director / Directrice Media Commission / *Commission des médias* Ministry of Education, Science and Culture / *Ministère de l'éducation, des sciences et de la culture*
IRELAND/*IRLANDE*	**Mr/M. Kevin O'Brien** Administrative Officer / *Agent administratif* Department of Tourism, Culture, Arts, Gaeltacht, Sport and Media / *Ministère du tourisme, de la culture, des arts, du Gaeltacht, des sports et des médias* Broadcasting & Media Division / *Division de la radiodiffusion et des médias* **Ms/Mme Sinead Ryan** Administrative Officer / *Agent administratif* Department of Tourism, Culture, Arts, Gaeltacht, Sport and Media / *Ministère du tourisme, de la culture, des arts, du Gaeltacht, des sports et des médias* Broadcasting & Media Division / *Division de la radiodiffusion et des médias*
ITALY/*ITALIE*	**Mr/M. Pierglugi Mazzella** Director General / *Directeur général* Agency for the right to university education / *Agence pour le droit à l'éducation universitaire* Professor of Information and Communication, University of Rome / *Professeur d'information et de communication, Université de Rome*
LATVIA/*LETTONIE*	**Mr/M. Andris Mellakauls** Head of Information Space Integration Division / *Chef de la Division de l'intégration de l'espace d'information* Ministry of Culture / *Ministère de la culture* **Ms/Mme Gunta Robežniece** Expert of Information Space Integration Division / *Expert de l'espace d'information, Division de l'intégration* Ministry of Culture / *Ministère de la culture*
LIECHTENSTEIN	**Ms/Mme Martina Edlund** Diplomatic Officer / *Agent diplomatique* Division for Security and Human Rights / *Division de la sécurité et des droits de l'homme* Office for Foreign Affairs / *lOffice pour les Affaires étrangères*
LITHUANIA/*LITUANIE*	**Ms/Mme Rasa Zdanevičiūtė** Advisor / *Conseillère* Media and Copyright Policy Division / *Division de la politique des médias et du droit d'auteur* Ministry of Culture of the Republic of Lithuania / *Ministère de la culture de la République de Lituanie*
LUXEMBOURG	**Mr/M. Thierry Zeien** Media and Communications Service / *Service des médias et des communications*

	Ministry of State / *Ministère d'État* The Government of the Grand Duchy of Luxembourg / *Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg*
MALTA/*MALTE*	**Ms/Mme Jasamine Azzopardi** Senior Policy Officer / *Chargé de mission principal* Ministry for Justice, Equality and Governance / *Ministère de la justice, de l'égalité et de la gouvernance*
REPUBLIC OF MOLDOVA/ *REPUBLIQUE DE MOLDOVA*	**Ms/Mme Larisa Turea** Member of the Republic of Moldova Audiovisual Council / *Membre du Conseil de l'audiovisuel de la République de Moldova*
MONACO	**Mr/M. Serge Robillard** Head of Partnerships and Institutional Relations / *Chargé des partenariats et des relations institutionnelles* Interministerial Delegation in charge of Digital Transition / *Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique*
MONTENEGRO	**Mr/M. Neđeljko Rudović** acting Director General / *Directeur général par intérim* Media Directorate / *Direction des médias* Ministry of Public Administration, Digital Society and Media/ *Ministère de l'administration publique, de la société numérique et des médias*
NETHERLANDS/*PAYS-BAS*	**Ms/Mme Inge Welbergen (Vice-Chair/ *Vice-présidente*)** Legal officer Media / *Conseiller juridique Médias* Ministry of Education, Culture and Science / *Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences* Directorate-General of Culture and Media, Media and Creative Industries / *Direction générale de la culture et des médias, Médias et industries créatives*
NORTH MACEDONIA/ *MACEDOINE DU NORD*	**Ms/Mme Vesna Poposka** Head of International PR Department / *Chef du département des relations publiques internationales* Government of the Republic of Macedonia, PR Department / *Gouvernement de la République de Macédoine, Département des relations publiques*
NORWAY/*NORVEGE*	**Mr/M. Bjørn Eckblad** Senior Advisor, Department of Media and Art / *Conseiller principal, Département des médias et de l'art* Ministry of Culture / *Ministère de la culture*
POLAND/*POLOGNE*	**Ms/Mme Małgorzata Pek** Department of Strategy / *Département de la stratégie* National Broadcasting Council of Poland (KRRIT) / *Conseil national de la radiodiffusion de Pologne*
PORTUGAL	**Mr/M. Sérgio Gomes da Silva** Director of International Relations and Communication Department / *Directeur du département des relations internationales et de la communication* General Secretariat of the Presidency of the Council of Ministers / *Secrétariat général de la Présidence du Conseil des ministres*

	Ms/Mme Charlotte Simões Policy Officer / *Chargée de mission* International Relations and Communication Department / S*ervice des relations internationales et de la communication* General Secretariat of the Presidency of the Council of Ministers / *Secrétariat général de la Présidence du Conseil des ministres*
ROMANIA/*ROUMANIE*	**Mr/M. Marius Jitea** Public Manager / *Manager public* General Secretariat of the Government of Romania / *Secrétariat général du gouvernement de la Roumanie*
SAN MARINO/*SAN MARIN*	**Ms/Mme Beatrice Simoncini** First Secretary / *Première secrétaire* Department of Foreign Affairs / *Département des affaires étrangères* Media and Information Department / *Département des médias et de l'information*
SERBIA/*SERBIE*	**Ms/Mme Maja Zaric** Head of Unit for International Cooperation / *Chef de l'unité de la coopération internationale* Ministry of Culture and Media / *Ministère de la culture et des médias*
SLOVAK REPUBLIC/*REPUBLIQUE SLOVAQUE*	**Ms/Mme Viktoria Knappova** State advisor / *Conseillère d'État* Media Law and Audiovisual Unit / *Unité Droit des médias et audiovisuel* Creative Industry Department / *Département de l'industrie créative* Ministry of Culture / *Ministère de la Culture*
SLOVENIA/*SLOVENIE*	**Mr/M. Skender Adem** Undersecretary / *Sous-secrétaire* Ministry of Culture of Republic of Slovenia / *Ministère de la culture de la République de Slovénie*
SPAIN/*ESPAGNE*	**Mr/M. Miguel Ovejero Pérez** Adviser of Audiovisual Services Regulation / *Conseiller en matière de réglementation des services audiovisuels* Ministry of Economic Affairs and Digital Transformation / *Ministère des Affaires Economiques et de la Transformation Numérique*
SWEDEN/*SUEDE*	**Ms/Mme Filippa Arvas Olsson** Senior Advisor / *Conseiller principal* Media Division / *Division des médias* Swedish Ministry of Culture / *Ministère suédois de la culture*
SWITZERLAND/*SUISSE*	**Mr/M. Thomas Schneider** Ambassador / *Ambassadeur* Director of International Affairs /*Directeur des affaires internationales* Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC / *Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC* Federal Office of Communications OFCOM */ Office fédéral de la communication OFCOM*

	Mr/M. Oliver Gerber Federal Office of Communications OFCOM / *Office fédéral de la communication OFCOM*
TÜRKİYE	**Mr/M. Yusuf Demirtaş** Vice Head of Department V / *Vice-chef du département V* Radio and Television Supreme Council (RTUK) / *Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK)* International Relations Department / *Département des relations internationales* **Mr/M. Atakan Erdem** Expert / *Expert* Radio and Television Supreme Council (RTUK) / *Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK)* International Relations Department / *Département des relations internationales*
UKRAINE	**Ms/Mme Olha Herasymiuk** Chair / *Présidente* National Council of Television and Radio Broadcasting of Ukraine / *Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine*
UNITED KINGDOM/*ROYAUME-UNI*	**Ms/Mme Megan Wilson** Europe Policy Advisor / *Conseiller en politique européenne* Department for Digital, Culture, Media and Sport/ *Département du numérique, de la culture, des médias et des sports* **Mr/M. Patrick McMahon** Senior Policy Advisor - Film and High-End TV Policy / *Conseiller politique principal - Politique en matière de cinéma et de la télévision haut de gamme* Department for Digital, Culture, Media and Sport/ *Département du numérique, de la culture, des médias et des sports* **Mr/M. Amit Thapar** Head of Film and High-End TV Policy / Responsable de la politique en matière de cinéma et de télévision haut de gamme Department for Digital, Culture, Media and Sport/ *Département du numérique, de la culture, des médias et des sports*

OBSERVERS AND PARTICIPANTS / *OBSERVATEURS ET PARTICIPANTS*

HOLY SEE / *SAINT SIEGE*	**Mr/M. Michael Lukas** Spokesman of the Order of Malta in the Diocese of Hildesheim / *Porte-parole de l'Ordre de Malte dans le diocèse de Hildesheim*
MOROCCO/*MAROC*	**Ms/Mme El Akrichi Chanaz** Head of Division for Cooperation / *Cheffe de division de la Coopération* Ministry of Culture, Youth and Sports / *Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports* Department of Communication / *Département de la Communication* **Ms/Mme Meriem Khatouri** Director of Studies and Media Development / *Directrice des études et de développement des médias* Ministry of Culture, Youth and Sports / *Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports*

	Department of Communication / *Département de la Communication*

AMNESTY INTERNATIONAL	**Mr/M. Daniel Joloy** Senior Policy Adviser / *Conseiller principal en matière de politique*
ASSOCIATION OF COMMERCIAL TELEVISION IN EUROPE (ACT) / *ASSOCIATION DES TÉLÉVISIONS COMMERCIALES*	**Mr/M. Sebastiano Bertagni** Junior EU Policy Officer / *Chargé de mission junior pour l'UE*
ASSOCIATION OF EUROPEAN JOURNALISTS (AEJ)/ *ASSOCIATION DES JOURNALISTES EUROPÉENS*	**Mr/M. William Horsley** Media Freedom representative of the Association of European Journalists and International Director of the Centre for Freedom of the Media (CFOM) at the University of Sheffield / *Représentant pour la liberté des médias de l'Association des journalistes européens et directeur international du Centre pour la liberté des médias (CFOM) de l'université de Sheffield*
COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE (CCBE)	**Ms/Mme Indra Bule** Legal Advisor / *Conseiller juridique*
EAVI MEDIA LITERACY FOR CITIZENSHIP/ *EAVI ÉDUCATION AUX MÉDIAS POUR LA CITOYENNETÉ*	**Mr/M. Paolo Celot** Founder and Secretary General / *Fondateur et secrétaire général*
EUROPEAN INTERNET SERVICES PROVIDERS' ASSOCIATION/ ASSOCIATION EUROPÉENNE DES FOURNISSEURS DE SERVICES INTERNET	**Mr/M. Michael Rotert**
EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU) / *UNION EUROPEENNE DE RADIO-TELEVISION*	**Ms/Mme Nicola Frank** Head of Institutional and International Relations / *Cheffe des relations institutionnelles et internationales*
HIGH AUTHORITY FOR AUDIO-VISUAL COMMUNICATION / *HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE*	**Mr/M. El Mahdi Aroussi Idrissi** Director of the legal studies Department, focal point, High Authority for Audio-visual Communication (HACA) / *Directeur du Département des études juridiques, point focal, Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)* **Mr/M. Othmane Alami Laktib** Executive in the Legal Studies Department, High Authority for Audio-visual Communication (HACA) / *Cadre au département des études juridiques, Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)*

INTERNET RIGHTS AND PRINCIPLES COALITION/ *COALITION POUR LES DROITS ET PRINCIPES DE L'INTERNET*	**Ms/Mme Minda Moreira** Co-Chair of the IRPC / *Co-présidente de l'IRPC*
META PLATFORMS	**Ms/Mme Anne Hobson** Policy Manager at Reality Labs/ *Responsable de politiques á Reality Labs* **Ms.Mme Marisa Jiménez Martín** Director and Deputy Head of EU Affairs / *Directrice et cheffe adjointe des affaires européennes*
NEWS MEDIA COALITION (NMC)/ *COALITION DES MEDIAS D'INFORMATION*	**Mr/M. Robert Heslop** Policy & Communications Advisor / *Conseiller en politique et communication*
PERMANENT CONFERENCE OF THE MEDITERRANEAN AUDIOVISUAL OPERATORS(COPEAM)/ *CONFERENCE PERMANENTE DE L'AUDIOVISUEL MEDITERRANEE*	**Mr/M. Giacomo Mazzone** Member / Membre

COUNCIL OF EUROPE / *CONSEIL DE L'EUROPE*

COUNCIL OF EUROPE THEMATIC COORDINATOR ON INFORMATION POLICY (TC-INF)/ *COORDINATEUR THÉMATIQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA POLITIQUE D'INFORMATION (TC-INF)*	**Ambassador Rasmus Lumi** Permanent Representative of Estonia to the Council of Europe / *Représentant permanent de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe*
COMMITTEE OF EXPERTS ON ON INCREASING RESILIENCE OF MEDIA (MSI-RES) / *COMITÉ D'EXPERTS SUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES MÉDIAS (MSI-RES)*	**Mr/M. Ramón Salaverría** Chair of the MSI-RES / *Président de MSI-RES*
STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS (CDDH) / *COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME*	**Mr/M. Hans-Jörg Behrens** Chair of the DH-SYSC / *Président de DH-SYSC*

EUROPEAN AUDIO-VISUAL OBSERVATORY / *OBSERVATOIRE EUROPEEN DE L'AUDIOVISUEL*	**Ms/Mme Susanne Nikoltchev** Executive Director / *Directrice exécutive*
EUROPEAN PLATFORM OF REGULATORY AUTHORITIES (EPRA)/ *LA PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION*	**Ms/Mme Emmanuelle Machet** Head of Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*
SECRETARIAT OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS/ *SECRETARIAT DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME*	**Mr/M. Stefano Montanari** Head of Communications Unit / *Chef de l'Unité Communication* Adviser to the Commissioner for Human Rights / *Conseiller du Commissaire aux droits de l'homme*
SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY/ *SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE*	**Mr/M. Roberto Fasini** Head of Secretariat / *Chef de Secrétariat* Committee on Culture, Science, Education and Media / *Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias*

DGI - INFORMATION SOCIETY - ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE / *DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION - LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ*

Mr/M. Jan Kleijssen Director / *Directeur*
Mr/M. Patrick Penninckx Head of Information Society Department / *Chef du Service de la société de l'information*
Ms /Mme Artemiza-Tatiana Chisca Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) / *Secrétaire du Comité Directeur Médias et Société de l'Information (CDMSI)* Head of Media and Internet Division / *Chef de la Division Médias et Internet* Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*
Ms/Mme Urška Umek Secretary of the Committee of Experts on Increasing Resilience of Media (MSI-RES) / *Secrétaire du Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias* (*MSI-RES)* Head of Media Unit /*Chef de l'Unité Médias*
Ms/Mme Elena Dodonova Secretary to the Committee of Experts on the Integrity of Online Information MSI-INF / *Secrétaire du Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne MSI-INF* Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*
Ms/Mme Giulia Lucchese Secretary to the Committee of Experts on Strategic Lawsuits against Public Participation (MSI-SLP) / *Secrétaire du Comité d'experts sur les poursuites strategiques contre la participation publique (MSI-SLP)* Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*

Ms/Mme Rodica Ciochina Programme officer / *Chargée de programme* Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*
Mr/M. Peter Kimpian Administrator, Data Protection Unit / *Administrateur, Unité Protection des données*
Mr/M. Kristian Bartholin Secretary of CAI - Head of Digital Development Unit / *Secrétaire du CAI - Chef de l'unité Développement numérique*
Mr/M. Alexander Seger Head of Cybercrime Division – Secretary to T-CY / *Chef de la Division de la cybercriminalité - Secrétaire du T-CY*
Mr/M. Shahin Abbasov Programme Manager / *Directeur de programme* Co-operation on Freedom of Expression Division / *Division de la coopération sur la liberté d'expression*
Ms/Mme Emma Gruden Assistant / *Assistante* Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*
Ms/Mme Irina Todorova-Tomova Assistant / *Assistante* Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*
Ms/Mme Joanna Szelezniak Assistant / *Assistante* Media and Internet Division / *Division Médias et Internet*

INTERPRETERS / *INTERPRETES* **:**
Ms/Mme Christine Gill
Ms/Mme Isabelle Marchini
Ms/Mme Bettina Ludewig Quaine
Ms/Mme Roopa Sukthankar

TECHNICIANS / *TECHNICIENS :*
Mr/M. Renaud Moreuille
Mr/M. Lucas Michel